

BULLETIN MUNICIPAL N° 39



ANGRESSE

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

COMPTE RENDU FINANCES 2023

TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EMBELLISSEMENT

BILAN D'EQUIPE

SERVICE TECHNIQUE

SERVICE SCOLAIRE

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT TRÈS ATTENDU

LISTE ÉLECTORALE COMMUNALE

URBANISME

NOUVELLE GESTION DES ESPACES VERTS

LA PASSEM

OCTOBRE ROSE

LES MISSIONS DU CCAS D'ANGRESSE

NOS ASSOCIATIONS

3

4

6

7

7

8

9

10

12

13

14

14

15

16

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

BORGER Victoria 17.11.23
REGNIER Alice, Hélène, Florence, Suzanne, Evelyne 14.12.23
GIRAudeau Lenie 18.12.23
LAURENT Ysée, Margaux, Marie 26.12.23
GUIGOU Gaston, Pierre, Jacques 08.01.24
JOUANDOU Clémentine, Marie, Bertille 11.03.24
ROMBI BORODINE Cosmo 17.03.24 à Angresse
PINZIO Billie 10.05.24
MAURIAC MICHELOT Lilou 15.05.24
XANCHO DOMINGUEZ Ninon, Louise, Marie 30.05.24
LEPINE Julian, Pierre, Frédéric 11.06.24
BOULON BARNABÉ Ambre 18.06.24
PARACHOU Ana 20.06.24
VIDAL Bloom, Elise, Christiane 06.07.24
GOÛIN Raphaël, Alain, Loïc 01.08.24
TRAN HUU LOI Tao, Sylvain, Christian 12.08.24
CUBILLIER Rosa, Corinne, Joaquina 25.08.24
BORGNA BARATEAU Merlin 04.09.24

DURAND James, Edouard, Côme 06.09.24
SQUIVIDANT BURDON Andréa 21.09.24
PERA PRADO Magdalena 28.10.24

MARIAGES :

BORTHAYRE Davide & Maria Soledad BARON GARCIA 21.12.23
EXPOSITO André & Françoise DUCASSE 06.04.24
DANDIEU Olivier & Julie MAILLARD 22.05.24
MOGOEN Alexandre & Cynthia LAFORIE 08.06.24
PIZZINATO Anthony & Caroline VARANGUIEN DE VILLEPIN 03.08.24

PACS :

DAVID Quentin & Anaïs AUZANNET 22.01.24
DOLET Théo & Pauline LAFITTE 19.02.24
MOULIA David & Jana SLADKA 18.03.24
TORRES Loïc & Julie LECAT 13.05.24
NIVAUT Paul & Sarah NG FUK CHONG 06.06.24
TRAN HUU LOI David & Victoria SICOT 12.07.24

MARTINE Guillaume & Inès LANDELLE 01.08.24
RENARD Guillaume & Lise BURG 03.10.24

DECES :

ISMAËL Jahlou 18 ans 18.11.23
BOLOQUY Gabriel 91 ans 18.11.23
LAFOURCADE Guy 95 ans 12.01.24
LABORDE Gilbert 91 ans 27.01.24
ELOZEGUY Gérard 81 ans 15.02.24
RIBIERE Odile née MALET 97 ans 18.02.24
MAMOURET France née COLDEBOEUF 79 ans 24.03.24
EICH Françoise née ADRASTE 88 ans 24.03.24

Les mentions de l'état civil respectent le Règlement Général sur la Protection des Données.

MOT DU MAIRE

Chères Angressois, chers Angressois,

Alors que nous ouvrons une nouvelle année, j'aimerais prendre un instant pour rappeler une évidence souvent oubliée : la vie politique locale, celle qui nous concerne directement, est essentielle. Elle est le premier rempart de notre démocratie, l'élément central qui relie chaque citoyen aux services et aux projets qui façonnent notre quotidien.

La commune est plus qu'un territoire. Elle est un repère, un point d'ancrage. Elle incarne la proximité et l'écoute, tout en garantissant la continuité du service public pour tous et partout, quelles que soient les circonstances.

En 2025, notre priorité est de réaffirmer cet engagement. Votre commune continuera à porter des projets, qu'il s'agisse d'améliorer nos infrastructures, de soutenir l'activité économique locale, ou de renforcer les liens sociaux et la solidarité.

Chaque action que nous entreprenons vise à répondre à vos attentes et à garantir une qualité de vie pour tous. Cependant, force est de constater que des comportements irresponsables viennent parfois ternir ce cadre de vie que nous construisons ensemble.

Les incivilités du quotidien, que j'avais déjà évoquées dans notre dernier bulletin, restent une source d'exaspération pour beaucoup d'entre vous : dégradations volontaires des biens publics, dépôts aux abords des conteneurs d'ordures ménagères, nuisances liées à des comportements indécents ou encore sentiment d'insécurité sur nos routes et voies douces. Ces actes, bien qu'ils émanent d'une minorité, ont un impact disproportionné sur la qualité de vie de toute notre population.

Face à cela, notre responsabilité collective est de ne pas baisser les bras. La municipalité poursuit ses efforts pour prévenir et sanctionner ces actes. Toutefois, ce combat

ne peut se mener sans vous. Ensemble, en cultivant le respect, la vigilance et l'entraide, nous pourrions préserver et améliorer le cadre de vie auquel nous tenons tant.

La vie communale est également riche de belles dynamiques qui témoignent de l'engagement et de la vitalité de notre territoire. Je pense tout particulièrement à l'activité associative, culturelle et festive, qui connaît une intensité remarquable.

Qu'il s'agisse des associations sportives, des initiatives culturelles, des fêtes locales ou des événements solidaires, ces moments de rassemblements et de partage sont essentiels.

Je tiens à saluer le travail formidable de tous les bénévoles et acteurs locaux, dont l'énergie et la créativité permettent de faire vivre ces projets. Cette dynamique est la preuve que, malgré les contraintes,

notre commune reste un lieu d'initiative, d'échanges et d'inventivité.

C'est dans cet esprit de responsabilité partagée que je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette année 2025. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe du respect, de la sérénité et de l'action collective pour le bien de tous.

Bonne lecture

Philippe Sardeluc
Le Maire

COMPTE RENDU FINANCES 2023

1 620 000 €

Recettes impôts, taxes et dotations



858 000 €

Dotations et subventions pour travaux et équipements

60 550 €

Revenus des locations

Poursuite du désendettement.

Capital restant à rembourser : 848 488 €, soit environ 386 € par habitant

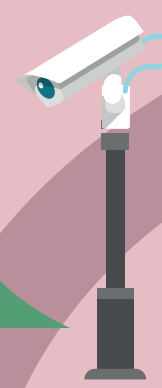


71 500 €

Achats d'équipements mobilier

38 400 €

Video surveillance



17 800 €

CCAS (portage de repas, aides d'urgences, repas des anciens...)

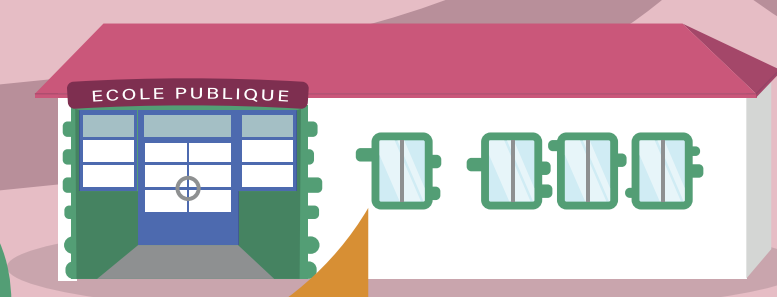
1 276 666 €

Charges générales



30 800 €

Subventions vie associative, coopérative scolaire, et subventions exceptionnelles



156 000 €

Rénovations et mise aux normes bâtiments communaux (mairie, écoles, tennis, pelote, salle de fêtes)



493 455 €

Règlement du solde pour gymnase et terrain de sport au collège



209 400 €

Travaux voirie, pluvial, éclairage



L'ensemble des comptes détaillés est à retrouver sur notre site Angresse.fr

TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EMBELLISSEMENT

1. UN NOUVEAU LOGEMENT COMMUNAL : AMÉNAGEMENT DE L'APPARTEMENT AU-DESSUS DU RESTAURANT O LANA

Suite au changement de gérant du restaurant « O LANA » (anciennement « Les Platanes »), la question du logement des travailleurs saisonniers ou en CDI s'est posée. Se loger est devenu un véritable « casse-tête » sur le territoire. Dans ce contexte, il a été décidé d'aménager la partie haute du bâtiment pour y créer un appartement directement lié au commerce. Un appel d'offres public a été lancé en mai dernier, ce qui a permis la consultation des entreprises nécessaires pour réaliser les travaux en un temps très court aidé par le Maître d'œuvre PROCAP. Aujourd'hui, malgré quelques points de détail encore à régler, le logement est terminé et permet ainsi au gérant d'en disposer.

2. VERS UN URBANISME DURABLE : CRÉATION DE TOILETTES PUBLIQUES PMR AUTOMATIQUES

Le deuxième semestre 2024 a vu la commission de travaux et M. le Maire, valider l'appel d'offres pour la création de toilettes publiques PMR automatiques. L'installation de ces sanitaires publics va permettre d'améliorer la propreté de la plaine des sports qui est de plus en plus fréquentée. Le choix a été porté sur un modèle automatique conçu pour consommer moins d'eau et d'énergie que des installations classiques.

Cet équipement sera situé derrière le local de la pelote et devrait être opérationnel début 2025. C'est la société Mobilier Urbain Beaujolais qui réalisera ce projet, pour un montant de 39 480 € TTC.

3. RÉNOVATION DES VOIRIES : LA RUE D'AMANOUI ET L'ALLÉE DES SPORTS SE MODERNISENT

Dans le cadre du programme d'amélioration des voiries et des voies cyclables, en coopération avec la communauté de communes MACS, les travaux de rénovation de la rue d'Amanou et de l'allée des Sports ont été achevés début décembre. La plantation d'arbres, d'arbustes et d'une haie nourricière a été réalisée en

collaboration avec les enfants de l'école.

Ces deux voies, d'une largeur de 6 m avec des espaces verts spacieux, initialement conçues dans les années 70/80, avaient été prévues pour finaliser un projet de contournement du centre d'Angresse, ce qui n'est plus d'actualité. Au fil du temps, des comportements routiers inappropriés et des vitesses excessives ont rendu la circulation moins sécuritaire pour les riverains. La réduction de la largeur des voies à des dimensions plus adaptées à notre réseau communal favorise désormais une conduite plus prudente et respectueuse.

La création d'une piste cyclable d'une longueur de 630 mètres permet également de poursuivre le maillage des voies douces, reliant les quartiers aux commerces, aux terrains de sports, et à l'abri-vélos desservant la ligne YEGO. Cet aménagement offre un espace serein pour les cyclistes, piétons, poussettes, et autres usagers.

Les travaux d'aménagement paysager ont été pensés pour gérer durablement les eaux pluviales. La création de noues permet de stocker et d'absorber les eaux de pluie, contribuant ainsi à éviter de saturer le réseau pluvial de la commune et à réduire les risques de crues et d'inondations. Par ailleurs, l'ajout de places de parking en chicane sur la voirie pour les visiteurs aide à éviter les stationnements sauvages, tout en préservant la biodiversité de nos espaces verts.

MONTANT DES TRAVAUX :

549 128 € TTC, dont subvention de 31 374 € obtenue du Conseil départemental pour la voie verte.

La part à charge de la commune : 210 796 €, incluant les travaux de réfection du réseau pluvial pour 14 053 €

4. RÉNOVATION NÉCESSAIRE : MISE AUX NORMES DES SANITAIRES DE LA SALLE AMANOUI

Cette salle communale qui est régulièrement louée les week-ends et en semaine utilisée par des associations, a des sanitaires vétustes qui ne sont plus aux normes. La rénovation va donc permettre la mise aux normes accessibilité PMR et électrique. Les travaux débiteront fin janvier 2025 pour une durée estimée de deux mois.

BILAN D'ÉQUIPE

FOCUS : CETTE ANNÉE 2024 L'ÉQUIPE DU PERSONNEL COMMUNAL ANGRESOIS S'EST ÉTOFFÉE

ARRIVÉES

un nouveau responsable technique depuis le 2 mai Bruno. Trois postes ont été pérennisés au 1er mars à l'école publique Jean Cazenave avec Rosa, Marjorie et Christelle.

Nous leur souhaitons la bienvenue et le meilleur !

DÉPART

Nous pensons à Marie-Ange que vous connaissez toutes et tous, à l'accueil de la mairie et qui fait valoir ses droits à la retraite au 1er mai 2025.

L'expérience, les compétences professionnelles, les valeurs humaines de Marie-Ange, sa connaissance de la commune et des usagers en ont fait un pilier fort de la collectivité. Elle nous manque déjà. Nous lui souhaitons de bien profiter entourée de ses proches et petits-enfants.

DIALOGUE SOCIAL : LIEU DE PARTAGE, D'ÉCHANGE, D'EXPRESSION

Comme annoncé lors de la dernière parution, notre intranet a bien été mis en place. Il permet à chacun agent un accès interne aux documents relatifs aux ressources humaines. Cet intranet évoluera au gré des besoins.

Travaillé lors de nos Comités de Pilotage et acté par le Comité Social Territorial et le conseil municipal cette année 2024, le Compte Personnel de Formation (CPF) sera donc opérationnel dès janvier 2025.

NOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRÉVENTION, NOTRE SANTÉ : UNE NÉCESSITÉ

Le plan de formation 2024 s'est accompagné de sessions et ateliers organisés autour des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et de la **prévention des risques liés à l'activité physique (prap)**.

NOS OBJECTIFS EN 2025 :

1. POURSUIVRE L'ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE,
2. TRAVAILLER AUTOUR DES RISQUES PSYCHO SOCIAUX (RPS),
3. RENOUELER NOS SESSIONS DE SECOURISME.

Un grand Merci à l'équipe pour son implication au service des usagers !

Barbara Chaubard-Dequoy
DGS

SERVICE TECHNIQUE

Je suis M. Bruno Rubini, arrivé à Angresse le 2 mai 2024 comme responsable du service technique.

Mon intégration s'est très bien passée grâce à l'accueil du personnel Mairie et service technique.

J'attache une très grande importance à l'entente et à la cohésion de l'équipe, ainsi qu'au bien-être au travail.

Différentes missions ont été accomplies comme le curage des bacs de rétentions d'eau, pour une meilleure évacuation des eaux pluviales. Une tranchée au Pumptrack pour la vidéo protection et une fontaine d'eau. La peinture de tous les murs qui avaient été tagués. Et bien d'autre... la liste est longue...

Coté festivité il y a eu énormément de mise en place

de structure (chapiteau, scène, barnum, buvette, etc..) depuis le mois de Mai. Ce qui représente un temps de travail en manutention très important. (Environ 3 jours de montage et démontage pour l'ensemble de l'équipe par manifestation).

Sans oublier les missions annuelles comme la tonte, la maintenance, des bâtiments communaux, l'école.

Coté investissement le service technique attend la livraison d'un nouveau camion benne qui devrait arriver fin septembre début octobre.

La formation est aussi une priorité, et plusieurs agents vont effectuer des stages ou examen pour certains.

SERVICE SCOLAIRE

UNE ANNÉE 2024 RICHE EN ANIMATION AVEC DES PROJETS MENÉS EN LIEN AVEC NOTRE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

DELPHINE LOPEZ RESPONSABLE DU SERVICE SCOLAIRE ET PORTAGE DE REPAS À DOMICILE :

Nous avons travaillé avec des associations de la commune, un projet intergénérationnel, nous avons sollicité l'association des 3 A pour la confection de serviettes de tables pour les enfants du groupe scolaire, des charlottes lors de l'utilisation des trottinettes et draisennes pour mettre sous

le casque. De beaux échanges, de belles rencontres et un SUPER GOÛTER.

Cet été nous avons voyagé en Andalousie avec l'association Adn pour une initiation au flamenco.

Un autre temps fort, Rosa et sa petite troupe ont préparé un spectacle pour le repas des anciens un moment magique de la déco à la danse fort en émotion et en partage. Merci aux enfants qui nous apprennent chaque jour, aux familles pour leur confiance, à mon équipe toujours impliquée.

Une nouvelle année scolaire commence et des nouveaux projets à venir...



MARIE ATSEM RELÈVE CES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE :

L'après-midi du mercredi 3 juillet 2024, de 14h30 à 17h00, se sont tenues les premières portes ouvertes de notre Alsh d'Angresse.

Ce fut l'occasion pour l'équipe, de revenir en images (exposition photographique), sur quelques projets travaillés durant l'année scolaire, qu'ils soient proposés par MACS (Raid Juniors, Lire sur la Vague, Projet Arts Plastiques en rapport avec l'ouverture du Pôle d'arts plastiques de Labenne), ou initiés par l'équipe (le Potager, le Harcèlement) avec pour d'autres, un partenariat avec une association (Projet Osparito avec Surf Rider Fondation Côte Basque, ou encore Rencontre avec les séniors de l'association angressoise des 3 A.)

Côté culture, nous avons exposé également notre semaine Moyen Âge, se clôturant par un grand jeu et faisant suite à l'exposition "Quoi de neuf au Moyen Âge ?", proposée par l'Abbaye D'Arthous, lieu d'expositions annuelles que nous connaissons bien.

Nous remercions chaleureusement les familles venues passer un moment avec nous (jeux, atelier fabrication moulins à vent, visite des locaux et du potager), et partager un verre de jus de fruits et un goûter en notre compagnie.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT TRÈS ATTENDU

Comme évoqué lors du précédent bulletin municipal, le projet de Pumptrack a vu le jour et est venu enrichir l'offre de la Plaine de sport.

La société PG Construction a été retenue lors de l'appel d'offre pour un montant de 115 992 euros. Les travaux ont démarré en janvier 2024. L'ouverture au public a eu lieu pour les vacances de février.

Les aménagements, budgétisés à hauteur de 80000 euros, se font au fil de l'eau, panneautique, végétalisation, plantation d'une haie, clôture rigide, portillon d'accès, point d'eau, caméra de vidéoprotection et règlement intérieur.

Le site est en auto-gestion, accessible à tous et toutes, petits et grands et globalement cela se passe bien.



MARIE 32 ANS ET MANON 7 AN ET DEMI

J'habite Capbreton et je viens pour la première fois accompagnée de ma fille, mais je ne pratique pas. Manon qu'en penses-tu ? J'en fais pour la première fois, je ne vais que sur la piste verte. Je trouve plus facile que le skate-park de Capbreton et il y a moins de monde. C'est super... Manque des bancs pour les parents.

ALEX ET MARC, LA TRENTAINE, DEUX HABITUÉS...

On vient du Boucau et de Labenne, on pratique plusieurs formes de glisse. On vient à Angresse car il est ludique, les pistes bien séparées, en bon état car neuf par rapport à ceux des communes environnantes qui ont mal vieilli. Si on devait lui mettre une note, elle serait de 9/10.

JULIEN EN SORTANT DU BOULOT

Je travaille à la zone Pedebert, j'habite St Vincent de Tyrosse et en rentrant je passe rejoindre des copains pour un moment de détente. Ce Pumptrack commence à avoir une bonne réputation dans le monde de la glisse, des « glisseurs » de renom viennent y essayer du matériel. Les courbes sont bien pensées et se rapprochent de certains mouvements de surf. Très ludique. Bravo pour cette création.

PASCAL ET MÉLISSA 3 ANS D'ANGRESSE

On vient souvent du fait de la proximité. Auparavant on allait à Tosse. Mélissa n'a pas le temps de répondre aux questions, quelle fonce sur la piste bleue. Petit bémol, il manque un point d'eau et des toilettes...



LISTE ÉLECTORALE COMMUNALE : ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT ?

QUI PEUT ÊTRE ÉLECTEUR ?

Les électeurs doivent remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

À SAVOIR :

- Un citoyen européen (non français) résidant en France peut **s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie** pour voter aux élections municipales et élections européennes en France.
- Une personne détenue en prison n'est pas obligatoirement privée de son droit de vote. Mais elle doit **s'inscrire selon une procédure particulière**.
- La **mise sous tutelle d'une personne majeure** ne peut plus la priver de son droit de vote, quelle que soit la date de la décision de mise sous tutelle.
- Un Français qui atteint l'âge de 18 ans **est inscrit automatiquement sur les listes électorales** s'il a fait le recensement citoyen à partir de 16 ans.

OÙ S'INSCRIRE ?

VOUS VIVEZ EN FRANCE

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale d'une des communes suivantes :

- Commune de votre domicile
- Commune dans laquelle vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans
- Commune de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois
- Commune où vous êtes obligé de résider en tant que fonctionnaire
- Commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans

À SAVOIR :

- Si vous êtes hébergé chez un proche (parent par

exemple) ou un ami, vous pouvez être inscrit dans la commune où vous êtes hébergé.

- Si vous êtes Sans domicile fixe, ou forain, ou gens du voyage, vous pouvez être inscrit dans la commune de **l'organisme où vous avez élu domicile**.

VOUS VIVEZ À L'ÉTRANGER

Si vous habitez à l'étranger, vous pouvez voter depuis l'étranger pour les élections législatives, européennes, présidentielles, conseillers des Français de l'étranger et référendums. Pour cela, vous devez être inscrit sur la liste électorale consulaire. Mais pour voter notamment lors des élections régionales, départementales et communales, vous devez être inscrit sur la liste électorale d'une commune selon les mêmes conditions que les électeurs vivant en France.

En outre, si vous êtes inscrit au registre des Français établis hors de France de la circonscription consulaire dans laquelle vous avez votre résidence, vous pouvez être inscrit sur la liste électorale de l'une des communes suivantes, conformément à l'article L.12 du code électoral :

- commune de naissance ;
- commune de votre dernier domicile ;
- commune de votre dernière résidence, à condition que cette résidence ait été de six mois au moins ;
- commune où est né, est inscrit ou a été inscrit un de vos ascendants ;
- commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit ou a été inscrit un de vos parents jusqu'au quatrième degré.

QUAND S'INSCRIRE ?

Pour voter lors d'une élection en particulier, vous devez vous inscrire **avant une date limite** qui est le sixième vendredi précédant le 1^{er} jour du scrutin concerné.

Exemple : lors des élections européennes du 9 juin 2024 les inscriptions sur la liste électorale communale pouvaient se faire jusqu'au 3 mai 2024. Passé ce délai l'inscription n'était plus possible.

Mais vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez vous inscrire en ligne, à l'accueil de la mairie ou par courrier.

Vous devez fournir les documents suivants :

- **Justificatif d'identité** (carte d'identité ou passeport en cours de validité)
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- **Formulaire cerfa n°12669** (aussi disponible en mairie)

Certains documents ne sont pas admis tels que les bulletins de salaire, factures de téléphone portable ou avis d'impôts sur le revenu par exemple.

CARTE ÉLECTORALE :

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour de l'élection (ou référendum).

Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection ou le référendum, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer le jour du vote en présentant une pièce d'identité.

VÉRIFIER SON INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE COMMUNALE

Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site Service-Public.fr ou directement en mairie.

RADIATION DE LA LISTE ÉLECTORALE COMMUNALE

Les maires sont dans l'obligation de radier les électeurs qui ne remplissent plus les conditions d'attache communale, c'est-à-dire qui ne peuvent plus justifier d'un domicile dans la commune ou de toute autre condition prévue par le code électoral (gérant d'entreprise située dans la commune, contribuable dans la commune, au titre du domicile des parents pour les jeunes de moins de 26 ans, etc.), en application de l'article L18 du code électoral.

Ces radiations sont examinées par la commission de contrôle municipale qui peut, le cas échéant, décider de réinscrire un électeur radié à tort. En cas de contestation de leur radiation, les électeurs disposent de voies de recours administrative puis judiciaire.

Pour toute question, changement de situation ou vérification nous vous invitons à vous rapprocher des services de la mairie.



URBANISME

L'objectif ZAN pour zéro artificialisation nette, figure parmi les mesures phares définitives dans le cadre de la loi Climat et Résilience adoptée en août 2021. Ce dernier est fixé en deux temps : une première phase qui vise à diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030 et une seconde phase devant mener d'ici 2050 à une artificialisation nette (artificialisation brute-renaturation ou désartificialisation) à zéro.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, qui est loin de faire consensus, les communes doivent donc restreindre les projets de construction au périmètre des zones déjà

façon d'habiter et sortir de nos schémas classiques (grand terrain, maison individuelle...), penser à des pavillons en lotissement, des maisons jumelées, en bandes, de manière plus compacte, en hauteur (R+1, +2...), tout en intégrant au maximum des espaces semi naturels, des stationnements sous terrains, et végétaliser d'avantage afin de conserver des îlots de fraîcheur.

Réhabiliter l'existant, réduire la sous-occupation des logements en régulant mieux les résidences secondaires et meublés touristiques dans les zones tendues, inciter les personnes à construire un nouveau logement dans leur



Penser à un habitat différent

urbanisées. Les élus locaux ont pris conscience qu'il est nécessaire de rechercher des modes d'aménagement plus sobres en foncier, préserver au maximum les sols de l'artificialisation, tout en prenant en considération les impacts environnementaux liés au changement climatique.

Il faut lutter contre l'étalement urbain et la Communauté de Communes MACS reste très engagée dans ce process, pour une gestion du foncier plus sobre. Il faut repenser notre

jardin (densification douce), sont autant de pistes à explorer pour arriver à cet objectif.

Afin de nous aider dans cette réflexion, nous bénéficions en ce moment même, d'un conseiller en architecture qui accompagne les élus dans cette période de transition forte (croquis, création architecturale), tout en préservant au mieux l'identité de chaque ville et village et le bien-être de ses habitants.

NOUVELLE GESTION DES ESPACES VERTS

Depuis plusieurs années, notre équipe municipale a changé son mode de travail dans la gestion de ses espaces verts sous les conseils de M. Meliandes des villages fleuries, Jardiniste, Pépiniériste, et formateur.

- conformément à la loi, la collectivité n'utilise plus de produits phytosanitaires
- au cimetière l'herbe a remplacé le caillou
- mise en place d'une tonte différenciée
- semis de jachères fleuries dans différents points de la commune
- arrêt de l'arrosage des pelouses dans plusieurs

endroits

- nouveau massif autour du monument aux morts
- arrachage de vieilles haies et préservation de celles à valeur écologique
- nettoyage de tous les bassins de rétention d'eau dont celui à côté du collège
- embellissement du village : Rue Amaniou, Allée des sports, végétations autour du pumptrack, etc ..

Toutes ces photos nous montrent les changements effectués.



LA PASSEM

Monsieur le Maire et son conseil municipal ont répondu favorablement à l'association LIGAMS sur leur participation lors du passage de la course « La Passem » sur la commune d'Angresse le 4 mai 2024.

Cette course relais qui se tient tous les deux ans, à travers le territoire de Gascogne a pour objectif de faire vivre la « Lengua Nosta » Notre Langue : « occitan, Béarnais, Gascon ».

Elle est à la fois un symbole de la nécessité de transmission de la langue, un outil pour financer les initiatives en faveur de la langue, un lieu d'échange et de rencontre.

L'édition 2024 a eu lieu du 30 avril 2024 au 5 mai 2024. Son départ a été donné à Tarbes puis a sillonné ensuite les Hautes Pyrénées, les Pyrénées-Atlantiques, les Landes, sur 1100 kilomètres. A chaque kilomètre les coureurs se sont transmis le « ligam » témoin symbolisant le lien.

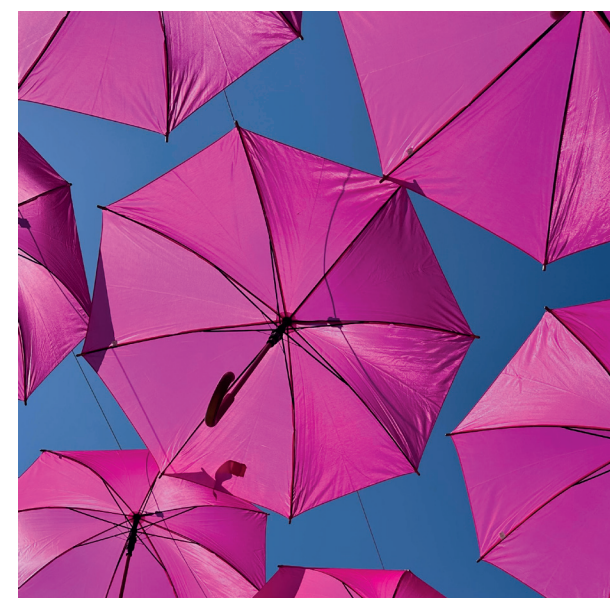
Dans chaque ville ou village traversé, chacun pouvait se mobiliser élus locaux, associations, sportives ou culturelles, groupes de musiciens ou chanteurs et participer soit en courant, en organisant une fête ou un rendez-vous culturel.

Pour sa première année de participation, la commune a soutenu cette initiative par le biais d'une subvention correspondant à l'achat de deux kilomètres pour une valeur de 200 euros et organisé le passage du KM 933 devant la mairie.

Rendez-vous l'année prochaine !



OCTOBRE ROSE



Une nouvelle décoration de la Mairie !!!!

Cette année, la municipalité d'Angresse a souhaité aller plus loin dans son engagement pour la ligue contre le cancer en participant à Octobre rose campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Ces parapluies, achetés à l'association cancerdusein.org, orneront le parvis de la mairie durant tout le mois d'octobre, et seront les témoins de notre participation au Challenge des Mairies Roses.

Par cette action, Angresse soutient et s'engage pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. S'il est dépisté tôt, le taux de survie est d'environ 90% (chiffre de l'institut National du Cancer).

Alors, svp, faites-vous dépister !

<http://www.cancerdusein.org>

Les missions du CCAS d'ANGRESSE



NOS ASSOCIATIONS

3A

Notre club des 3 A, très dynamique dans notre village vous accueille tout au long de l'année pour de multiples activités.

- jeux de cartes et de société tous les mardis et vendredis, avec concours de belote, loto etc....
- (goûter offert à chaque rencontre)
- pétanque les vendredis après-midi,
- marche facile (1h environ) le jeudi matin, sauf jours de pluie,

- démarrage d'une nouvelle activité «les loisirs créatifs» les lundis après-midi.

Chaque année, un voyage de 5 à 6 jours vous est proposé ainsi que des sorties d'une journée (journées découvertes et gastronomiques). Venez nous rejoindre, pour information, la cotisation n'est que de 15 euros pour l'année...

Important: Le site des 3A est ouvert sur Google et il est super!... vous y retrouverez toutes nos activités, les photos de voyages et une mine de renseignements très utiles, allez le visiter.

*Belles fêtes de fin d'année à tous,
Jeanine*

**POUR LES HORAIRES, LES DATES, OU
TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT :**

- ☎ Jeanine : 06 02 28 67 83
- ☎ Lulu : 06 89 70 84 74
- 🌐 sites.google.com/view/3angresse



A.A.P.E.

L'Association Autonome des Parents d'Élèves d'Angresse est un acteur dynamique de notre commune, œuvrant pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.

NOTRE MISSION ?

- **Animer notre école :** En organisant des événements festifs et conviviaux tout au long de l'année (Halloween, marché de Noël, carnaval, vide-greniers, fête de l'école...), nous créons des moments de partage et de souvenirs inoubliables pour nos enfants.
- **Financer des projets éducatifs :** Grâce aux fonds récoltés lors de nos manifestations, nous soutenons des projets pédagogiques innovants et enrichissants pour les élèves de l'école Jean Cazenave.
- **Favoriser le lien social :** En travaillant en étroite collaboration avec l'école et les parents, nous contribuons à créer un véritable esprit de communauté au sein de notre village.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- **S'engager pour ses enfants :** En devenant membre actif de l'AAPE, vous contribuez à offrir à vos enfants un environnement scolaire plus riche et plus stimulant.
- **Partager des moments conviviaux :** Nos événements sont l'occasion de rencontrer d'autres parents, de partager des passions communes et de créer de nouveaux liens.
- **Apprendre et se développer :** En participant aux différentes tâches de l'association, vous découvrirez de nouvelles compétences et vous développerez votre sens de l'organisation.

Ensemble, faisons grandir notre association ! Nous recherchons activement de nouveaux bénévoles pour nous aider à mener à bien nos projets. Votre enthousiasme et votre bonne humeur sont les bienvenus !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

A.C.C.A.

Depuis de nombreuses années, l'Association Communale de Chasse Agréée d'Angresse œuvre en effectuant son plan de chasse établi par sa Fédération Départementale des Landes.

Ces actions contribuent à la diminution des collisions routières ainsi qu'aux dégâts causés par certains animaux sauvages.

Pour rappel la saison de chasse se déroule de début Septembre à fin Février, en dehors de cette période les chasseurs procèdent à des lâchés de repeuplement de couple d'animaux (perdreux faisans communs et vénérés). En partenariat avec les instances fédérales, des actions de broyage de parcelles de la flore et d'ensemencement pour la faune sont effectuées.

L'équipe des chasseurs participe depuis quelques années au week-end estival des fêtes communales en organisant le repas du samedi soir avec la soirée Moules/Frites.

Enfin soyez assuré de l'engagement de notre association sur la sécurité de TOUS.

Et c'est par la communication que chacun pourra profiter des espaces de notre belle commune.

Le bureau de l'ACCA



Faisans mâles vénérés

A.D.A.M.A.I.D.

**Association Des Assistantes Maternelles Agréées
Inter Départementale**

Elle regroupe des A.M.A. (Assistants Maternelles Agréées) en leur proposant une aide administrative (contrat de travail, déclaration d'impôts, aide aux courriers, etc...) et un soutien pour établir leurs contrats de garde d'enfants et autres calculs.

Nous faisons partie de la C.C.P.D. Commission Consultative Paritaire Départementale. Cette commission est constituée de 8 membres (4 représentants le département et 4 représentants les A.M.A. et les Assistants Familiaux) élus pour 6 ans, qui statuent sur les retraits, les non-renouvellements et les apports de restriction au contenu des agréments et la formation professionnelle.

Diverses manifestations sont organisées dans l'année : participation au téléthon ainsi qu'un goûter de Noël avec spectacle.

Notre association est ouverte à toutes les A.M.A. du département des Landes.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- ☎ Sylvie DUPIN : 05 58 43 95 30
- ✉ adamaidlandes@gmail.com
- 📘 ADAMAID

A.D.N.

La Danse au Cœur de Votre Bien-être !

Boostez vos endorphines, libérez-vous du stress, et prenez soin de votre corps et de votre esprit en dansant ! Plus qu'une activité physique, la danse est un moyen de cultiver votre santé et votre bien-être. Elle favorise également la socialisation, renforce l'empathie et crée une véritable unité de groupe en réalisant des chorégraphies ensemble.

Adeptes du mélange des genres, l'association ADN vous invite à découvrir plusieurs styles de danse variés et captivants :

Flamenco, Sévillanes, Tribal Américain, Arabo-Andalou (fusion orientale), et Zumba !

Les cours sont assurés par deux passionnées, **Marisol et Pia**, qui vous accueillent chaleureusement à la salle des fêtes d'Angresse, du lundi au jeudi (voir le planning).

Avec **plus de 30 ans d'expérience**, Marisol enseigne le Flamenco traditionnel, les Sévillanes, le Tribal Américain et la fusion orientale avec rigueur, enthousiasme et un profond respect de la tradition.

Pia, quant à elle, depuis 12 ans, transmet son énergie communicative dans des cours de Zumba dynamiques, fun et variés où chacun peut s'amuser tout en se dépassant.

Des cours pour tous âges et niveaux !

Adaptés pour les enfants dès 4 ans (8 ans pour la zumba), les adolescents et les adultes, du niveau débutant au confirmé, les cours permettent à chacun de s'épanouir et de progresser à son rythme.

Notre mission : transmettre l'art de la danse !

L'association ADN ne se limite pas aux cours : elle propose également des stages, des actions scolaires, des spectacles, et des événements culturels qui partagent la joie de la danse avec un large public.



Chaque année, des événements à ne pas manquer :

- **En juin** : notre gala de fin d'année, une soirée colorée et festive, rassemble un public nombreux, ravi par le talent et l'énergie des danseurs.
- **En juillet** : ADN est invité au Festival international de Mont-de-Marsan, Arte Flamenco, où nos danseuses reçoivent chaque année des applaudissements enthousiastes.
- Nous participons également aux **festivités de village, animations dans les casinos, résidences de vacances, EHPAD, forums...** avec toujours autant de succès !

Dates importantes à venir

- **Samedi 8 mars** : Journée de la Femme – Week-end Zumba / Sévillanes
- **Samedi 14 juin 2025** : Gala de fin d'année des adultes
- **Dimanche 15 juin 2025** : Gala des enfants (les Chiquitas)

Enfants, adolescents, et adultes, que vous soyez débutants ou confirmés, venez découvrir ou approfondir votre passion à la salle des fêtes d'Angresse.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette aventure avec ADN !

Rejoignez notre Association pour une Année Pleine d'Énergie et de Convivialité ! Venez pour l'ambiance, restez pour l'énergie !

Plongez dans une communauté qui se bouge, et vivez un moment de danse, de sport et de bien-être. Alors à bientôt pour partager ce moment de fun et de lâcher-prise.



ANGRESSE RANDO

Notre passion au quotidien

La Nature nous offre des tableaux somptueux, il n'y a qu'à ouvrir les yeux. Pratiquer la randonnée nous permet de prendre de la hauteur pour être aux premières loges du spectacle de la Nature et découvrir ainsi toutes ses couleurs et nuances, sa faune et sa flore. Une reconnexion à l'essentiel.

Les montagnes sont un important réservoir d'eau, d'énergie et de diversité biologique, elles sont un lieu d'une grande beauté naturelle, avec leurs sommets escarpés, leurs forêts denses et leurs ruisseaux scintillants. On éprouve un sentiment d'émerveillement et de respect devant la majesté du paysage qui nous entoure. L'air est frais et, et le soleil brille dans le ciel bleu clair. Ce n'est pas un mythe, la montagne agit positivement sur notre organisme, interne et externe. Superproduction de globules rouges en montagne, bienfaits de la redécouverte d'espaces naturels grandioses, bienveillance et oxygénation...

Année 2024, un programme hors du commun pour ANGRESSE RANDO, associant diversité et difficultés physiques adaptées, cinq escapades menées par nos fidèles animateurs nous ont fait découvrir la neige à VIELHA, randonnées à thèmes dans le GERS, les randonnées gastronomiques de la Dordogne, des parcours sportifs aux PICS D'EUROPE en Cantabrie et en ARAGON- CATALOGNE.

Comme vous pouvez le constater, ANGRESSE RANDO ne cesse d'être inventif pour faire que plaisir et convivialité fasse la joie de tous. Le club remercie également les organisateurs de séjour qui se déplacent, reconnaissent les parcours, font également en sorte que ceux ci soient le plus agréable possible.

Amoureux de la nature, seul ou avec des amis, petit, moyen ou grand marcheur, rejoignez nous les mardis et jeudis.

<https://sites.google.com/site/angresserando/>

En cliquant sur le site, puis le pavé Pour adhérer vous trouverez les numéros des contacts pour tout renseignement complémentaire, ou sur le site de la mairie d'ANGRESSE, rubrique association.

Avant d'adhérer pour randonner, vous pouvez réaliser 2 randonnées, afin de tester votre condition physique en pratiquant l'activité sans remettre en cause la sécurité et l'harmonie du groupe.

ANGRESSE RANDO MARCHE 100 % NATURE, CONVIVIALE, ECOLOGIQUE, SOLIDAIRE !

Transport sur site avec les 2 minibus du club (18 places) pour mieux réduire l'impact carbone.



ARA

L'Association des Randonneurs d'Angresse, association selon la loi de 1901, propose de développer la pratique de la randonnée pédestre en plaine et moyenne montagne. L'ambiance y est très conviviale, ce qui attire de plus en plus de potentiels adhérents.

Nous marchons et pas que ! Des manifestations festives sont organisées et contribuent à créer du lien entre les adhérents.

Les sorties pédestres se font tous les mardis avec deux niveaux proposés. Pour ce faire, une équipe de 8 animateurs, encadre chaque semaine deux randonnées. La plupart sont organisées dans le pays Basque.

Deux fois, par an, un moyen séjour est organisé. En mars 2024, IRATY, en juin AVEYRON.

Nous disposons de deux minibus de la commune pour faciliter les déplacements. Nous profitons de cet article dans le bulletin municipal pour remercier la municipalité.

Retrouvez-nous sur notre site <https://rando-ara.fr> qui compile toutes nos sorties avec topos et photos.

CONTACTS :

- ☎ Mariano GARCIA (Président) : 06 02 33 31 90
- ☎ Patrice SIMONET (Trésorier) : 06 47 11 78 56
- ☎ Michelle DAUGEY (Secrétaire) : 06 03 54 75 04



GROUPE BASCO-LANDAIS

Savez-vous danser les mutxikos, le fandango, le carnaval de Lantz, la chapelloise etc...? Non ? Avez-vous envie d'apprendre ? Oui ? Alors qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?

Que vous soyez un danseur débutant ou déjà expérimenté, le groupe basco-landais vous invite à apprendre les danses basques et traditionnelles dans une ambiance conviviale et détendue.

NOUS PROPOSONS 3 COURS LE MERCREDI SALLE AMANIOU :
17h pour les débutants
18 h pour les danseurs confirmés
19h pour les danses traditionnelles

RENSEIGNEMENTS :

- ☎ 06.88.47.72.40
- ✉ groupebascolandais@yahoo.fr

ou sur place durant les heures de répétition.



BADASS

L'association Badass entame sa 4ème année !

Badass continue de faire évoluer le badminton à Angresse avec plus d'adhérents, plus de manifestations. Cette année le club dispose de sa première équipe de compétition, tout en maintenant sa section loisir accessible à tous.

Le club s'est investi dans l'animation au cœur d'Angresse avec la buvette du dimanche des fêtes ainsi que celle du forum des associations qui a été un succès.

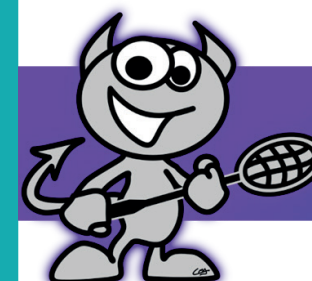
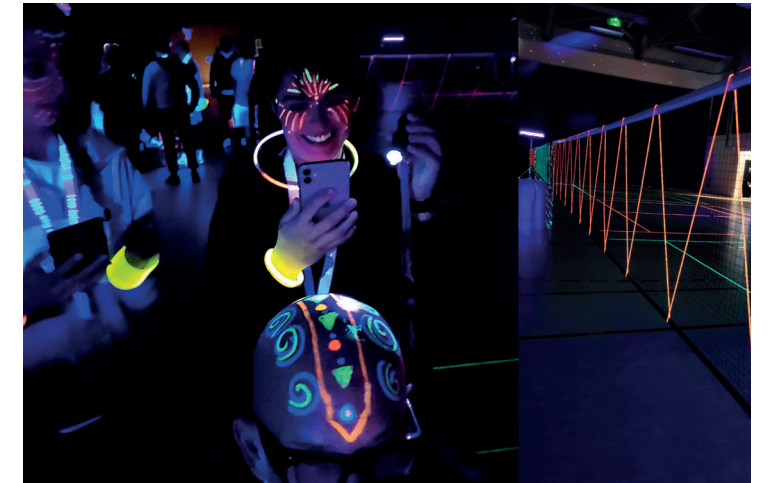
Les séances ont lieu dans le très beau gymnase du collège Badinter, rue du collège (route de Saubion). Ouvert à tous les adultes (et grands ados), **venez faire un essai gratuit** n'importe quel mardi ou jeudi à 19h. Les inscriptions sont ouvertes aux débutants jusqu'au 21 janvier 2025.

Vous pouvez venir seul(e) ou accompagné(e), le club vous intègre immédiatement. On vous prête les raquettes et, cette année, la qualité des volants a été très sensiblement augmentée en passant du plastique aux hybrides plumes pour tous. Le club réussit à maintenir une cotisation raisonnable pour être le plus accessible possible (100 € par an uniquement, Pass'Sport accepté).

Les succès précédents de la « Soirée fluo » (blackminton) ont permis, en invitant les joueurs des clubs de la Nouvelle Aquitaine, de faire rayonner Angresse au sein de la ligue. Son côté original montre le dynamisme et la volonté d'apporter de la nouveauté dans les tournois amicaux. C'est pourquoi la version 2025, soutenue par la mairie, est en préparation, avec des améliorations notables prévues.

Pour rejoindre une équipe dynamique et une ambiance agréable, retrouvez toutes les infos utiles, lieux, horaires, contacts et tarifs sur le site internet :

<https://badass.angresse.com>.



*Badass
Angresse*

B&M COMPAGNIE

B&M Compagnie présente la nouvelle création de Manon Bastardie : Le Lac des cygnes

En février 2025, la B&M Compagnie lève le rideau sur une création originale et ambitieuse de Manon Bastardie, Le Lac des cygnes. Cette nouvelle interprétation du célèbre ballet promet d'envoûter le public par sa modernité et sa réinvention du chef-d'œuvre classique, une version où la danse contemporaine dialogue avec l'essence poétique de l'œuvre. Dès le 14 février, après une résidence de création à Villeneuve-de-Marsan, Le Lac des cygnes sera présenté en avant-première à l'Alambic des Arts, marquant le début d'une tournée qui sillonnera les Landes et le Pays Basque.

Après 6 ans d'expérience en tant que Chorégraphe, Manon BASTARDIE s'élève au niveau des plus grand en choisissant de créer son propre Lac des Cygnes. Nul besoin de répéter l'histoire bien connue du Cygne blanc et du Cygne noir, c'est pourquoi notre chorégraphe fait le choix de réinventer un Lac en mettant en avant sa propre vision de l'allégorie. Cette idylle met en lumière un grand désarroi oscillant entre beauté simple et sombre désespoir d'un amour empêché. Dans cette version d'1H15, nous voyagerons au travers de la beauté qu'est l'amour, la tristesse qu'est la trahison, la fatalité de l'imaginaire et du réel, et la pureté inaccessible de l'amour imaginaire. Ici, les artistes éclairent de manière magistrale le rôle de l'inconscient dans une histoire d'apothéose idyllique. Concrétisation d'un cauchemar éveillé récurrent et redouté, la chorégraphe met en constante opposition l'imaginaire et le réel au travers des compositions de P. Tchaïkovsky. Longue rêverie du prince Siegfried d'une romance exaltée par son désir ou refus du pouvoir de la réalité ? Nous sommes plongés dans l'histoire vue au travers d'un mal qui triomphe face à la quête d'une perfection jamais atteinte.

L'Engagement de la B&M Compagnie dans la Médiation Scolaire à Angresse

La B&M Compagnie, s'engage depuis plusieurs années dans des actions de médiation culturelle auprès des établissements scolaires de la ville d'Angresse. Grâce à son travail au sein des écoles, et collègues, cette compagnie contribue à l'épanouissement artistique et à l'ouverture culturelle des

jeunes de la commune. Pourquoi la médiation scolaire ?

La médiation culturelle a pour objectif de faciliter l'accès à la culture pour tous, et la médiation scolaire en particulier vise à introduire l'art et la culture dans le quotidien des élèves. Dans un monde où la culture peut être perçue comme élitiste, la B&M Compagnie souhaite casser ces barrières et encourager les jeunes à se familiariser avec le théâtre, la danse, et d'autres formes d'expression artistique. Ces activités favorisent non seulement la découverte artistique, mais contribuent également à l'éducation globale des jeunes en les sensibilisant aux valeurs de créativité, d'écoute et de respect.

En s'engageant activement dans la médiation scolaire, la B&M Compagnie contribue non seulement à l'enrichissement culturel des jeunes d'Angresse, mais aussi à la construction d'un environnement éducatif plus inclusif et



ouvert. À travers ses actions, la compagnie montre que l'art et la culture ne sont pas réservés à une élite, mais peuvent toucher, inspirer, et transformer chaque élève, quel que soit son parcours. L'investissement de la B&M Compagnie dans la médiation scolaire est un exemple de la manière dont la danse et la culture peuvent contribuer à l'épanouissement de toute une génération, ancrant ainsi la culture au cœur de la vie scolaire et de la communauté d'Angresse.

Vous pouvez retrouver tout le programme des spectacles sur le site internet de la compagnie : <https://b-and-m-compagnie.fr/agenda/>

CLUB GYM

GYMNASTIQUE ENFANTS

Dans le Dojo jouxtant la Mairie, Dominique et Max initient les enfants de 2 ans à 6 ans à la bébé gym le mercredi et le samedi matin de 9h00 à 13h00.

Une précision : les nouvelles inscriptions se font à partir du mois de Juin.

Cette activité accompagne leur éveil en développant leur motricité. Tout cela sous forme ludique.

CONTACT :

📞 06 33 35 45 13

COMITÉ DES FÊTES

Chères Angressois, Chers Angressois,

L'année dernière, nous vous écrivions qu'il s'agissait de notre dernière année de présidence, non sans émotion, et avec la crainte de ne pas réussir à passer la présidence à des successeurs.

C'est avec joie et soulagement que nous vous annonçons que le Comité des fêtes d'Angresse continuera bel et bien sa mission d'animation du village, puisque nos nouvelles recrues vont assurer la relève !

Nous souhaitons ainsi la bienvenue à Margot Filloneau et Nicolas Luquet, qui vont reprendre avec enthousiasme et engouement, la présidence du Comité. Nous resterons bien sûr à leurs côtés pour les aider dans leur tâche, et tout habitant de la commune souhaitant s'investir peut se manifester près du Comité avec plaisir.

Pour ces derniers mots que nous vous adressons, nous souhaitons toutes trois, vous remercier pour ces quatre années de présidence, ces événements remplis de joie, de rire et de partage. Nous resterons toujours investies dans l'association car cela nous tient à cœur et qu'il est important de pérenniser nos traditions et faire vivre la commune.

Un grand merci pour cette expérience hors du commun !

Charlène, Manon et Oihana

Bonjour à tous les habitants et habitantes d'Angresse, Nous sommes heureux de pouvoir reprendre la présidence du Comité des fêtes et espérons pouvoir vous faire vivre des moments de joie sur les futurs événements que nous mettrons en place.

D'avance un grand merci pour votre engouement et les moments de partage que nous vivrons !

Nous avons hâte de pouvoir faire la fête et animer Angresse avec vous tous !

Margot et Cluc



AGV

COME-BACK pour l'association de gymnastique volontaire d'Angresse !

Accompagnée par le Comité Départemental EPGV des Landes, l'association se renouvelle : nouveau bureau, nouvelle animatrice !

Deux séances par semaine sont proposées :

Bodyzen

(mélange de Pilates, Yoga, relaxation, renforcement musculaire profond, équilibre,...)

Le Mardi de 17 H à 18 H Salle du Dojo

Gym dynamique

(cardio, renforcement musculaire, stretching,...)

le Vendredi de 19 H à 20 H Salle du Dojo

Il est possible de venir essayer et de s'inscrire toute l'année ! De 16 à 99 ans : des séances adaptées à tous, en musique, dans une ambiance conviviale.

Rejoignez-nous !

CONTACT :

📞 Lysiane : 06 84 47 02 85



JUDO

Le Judo Shiai Club a repris ses activités en septembre afin que les petits et grands, impatients de revenir sur les tatamis, puissent pratiquer leur discipline favorite.

Pour cette année le cours des 4 à 6 ans est déjà pourvu mais il reste des places sur les cours de 7 ans jusqu'à adulte.

L'équipe enseignante et dirigeante du club vous accueille tout au long de l'année et vous propose de participer à une séance d'essai avant de vous engager pour cette saison.

Si vous souhaitez en savoir plus, tous les renseignements sont disponibles sur le site internet du club <https://judo-shiai-club.ffjudo.com> ainsi que sur la page Facebook <https://www.facebook.com/judoshiaiclubcapbreton>.

Vous pouvez aussi envoyer vos demandes par email à judo.shiai.club@gmail.com, ou tout simplement en vous rendant sur place, dans le Dojo d'Angresse (A côté de la mairie).



KONTAINER

UN PROJET PORTÉ PAR UNE ÉQUIPE ARTISTIQUE

Implanté sur la commune d'Angresse (Landes), Kontainer se présente comme un "Espace de création partagée / Fabrique artistique / Tiers-Lieu / Réceptacle à projets". L'équipement a été ouvert en 2016 par la compagnie de danse contemporaine Androphyne.

Kontainer est un lieu hybride implanté dans une zone artisanale de la commune d'Angresse, au sud des Landes. Dès sa création, Kontainer a adhéré à la Coopérative des Tiers-Lieux et a souhaité s'ouvrir à d'autres équipes que la seule Compagnie Androphyne.

Le lieu dispose aujourd'hui de quatre espaces pour une superficie totale de 650 m2 :

- un espace de coworking composé d'une trentaine d'entrepreneurs sur l'année et développant diverses activités (graphiste, chercheur, traducteur, web designer, associations...)
- un espace de création et de représentation de 120 m2 dédié aux artistes (ERP de type Y / catégorie 5) de toutes les disciplines
- un studio d'enregistrement et de répétition pour les musiciens (pARPAING)
- un atelier partagé pour les projets DIY (Do It Yourself) dix ateliers partagés dans un local de 300 m2 occupé par des artistes et artisans d'univers différents (céramique, peinture murale, illustrateur...).

Chaque année, entre 20 et 30 artistes ou équipes artistiques sont accueillis en résidence et quatre sont directement coproduites par le lieu. Une collaboration sur les résidences s'est construite avec deux autres lieux comme la Marensine (Soustons) et l'Horizon (La Rochelle).

Outre ces résidences pouvant faire l'objet de sorties publiques, diverses activités sont développées : concerts, expositions, événements artistiques, ateliers d'Éducation Populaire et Do It Yourself (DIY), rencontres réseaux, répétitions et enregistrements de groupes musicaux locaux ou nationaux, diffusion et production de groupes musicaux grâce au label Cowboy À La Mode, festival annuel culturel et de pratiques DIY « Make Noise Fest ».

Par ailleurs, la Compagnie Androphyne continue à produire et diffuser ses spectacles dans un réseau local, régional et national. Elle développe également de nombreux projets d'action culturelle sur le territoire des Landes.



LES POUPONS D'ANGRESSE

L'association « Les Poupons d'Angresse » s'est constituée en 2017. Elle permet aux Assistantes Maternelles Agréées de la commune de se regrouper dans une salle d'activités, mise gracieusement à disposition par la mairie, au sein du groupe scolaire.

Le principal but de l'association :

- rompre l'isolement lié à l'accueil d'enfants en bas âge,
- favoriser la socialisation et les échanges des enfants,
- proposer des activités différentes,
- échanger les bonnes pratiques.

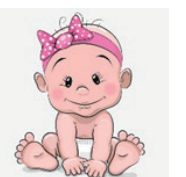
Lors de l'Assemblée Générale de cette année, le bureau

a été renouvelé. Une nouvelle présidente a été élue, Isabelle Ducasse qui succède à Patricia Hourdillé et Virginie Jungen.

Merci à elles pour ces années de co-présidence.

RENSEIGNEMENTS :

✉ lespouponsdangresse@gmail.com



LES ARTS D'ANGRESSE

L'association Les Arts d'Angresse regroupe une trentaine d'adhérents qui se réunissent autour de Corinne Larre, leur professeur, pour s'adonner à la pratique artistique de leur choix :

lundi 14h à 16h : acrylique / huile / aquarelle - tous niveaux
mardi 14h à 16h : acrylique / huile / aquarelle - tous niveaux
jeudi 9h30 à 11h30 : aquarelle - tous niveaux
jeudi 14h à 16h : acrylique / huile - tous niveaux

Les cours se déroulent avec sérieux et motivation, dans une ambiance de bonne humeur et de bienveillance générale.

En mai 2024 les travaux des adhérents ont fait l'objet d'une exposition dans les locaux de la Mairie d'Angresse, qui a été un franc succès et a reçu un accueil chaleureux du public.

La vie de l'association est également rythmée par des sorties, proposées et organisées par le bureau de l'association : visite d'expositions, Festival International d'aquarelle à Morcenx, Bassin des Lumières à Bordeaux, Musée Pierre Soulages à Rodez, et d'autres à venir ...

Les adhésions sont possibles tout au long de l'année.

CONTACT :

☎ **Nicole COLCHEN (présidente) : 06 09 26 10 58**
☎ **Corinne LARRE : 06 83 97 17 40**



LES ARTS MÉLÉS

Bonjour cher Monsieur le Maire, Angressois et, tous ceux qui composent notre tissu social, ici, dans le Sud des Landes.

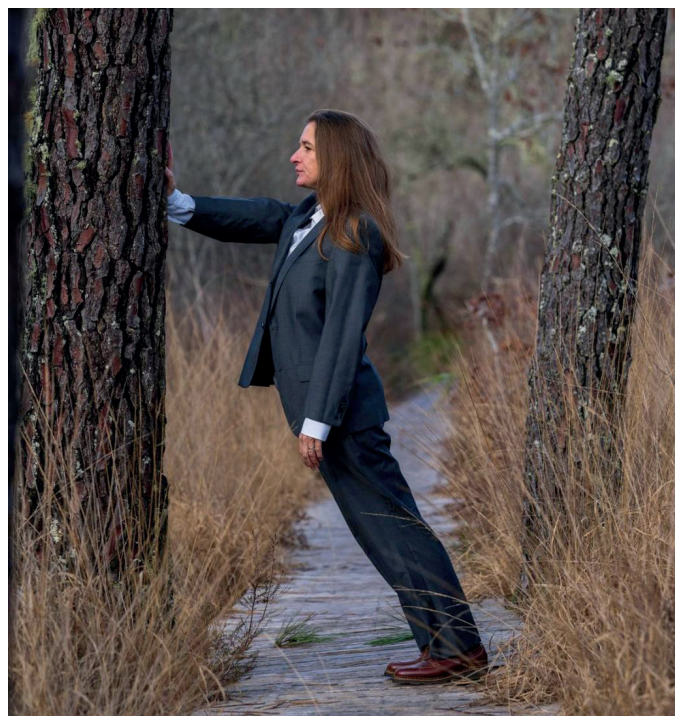
L'association les Arts Mêlés trouve sa source dans la création, la musique, les rencontres.

Monsieur le Maire nous permet d'occuper la salle Amaniou au premier étage ; depuis Septembre 2024 (qui est la vingtième année de nos pérégrinations sur le Territoire) et nous le remercions !

La danse Contemporaine manquait terriblement, ainsi que les structures...

Aujourd'hui, à Angresse, on peut vous proposer le Mardi :

- de la danse contemporaine adultes à 10 heures.
- de la danse contemporaine ados à 17h30.



Il s'agit d'ateliers de créations en vue de Spectacle pluridisciplinaires.

Maïs aussi des leçons de Prise de conscience du mouvement, pour des mouvements mieux contrôlés et moins douloureux. Technique à tester absolument, **toujours le Mardi - PCM à 19h (prévoir un tapis).**

Merci de votre attention ! N'hésitez pas à venir tester gratuitement.

RENSEIGNEMENTS :

☎ **Maia : 06 23 57 33 73**
✉ **lesartsmeles.eu**



PELOTE

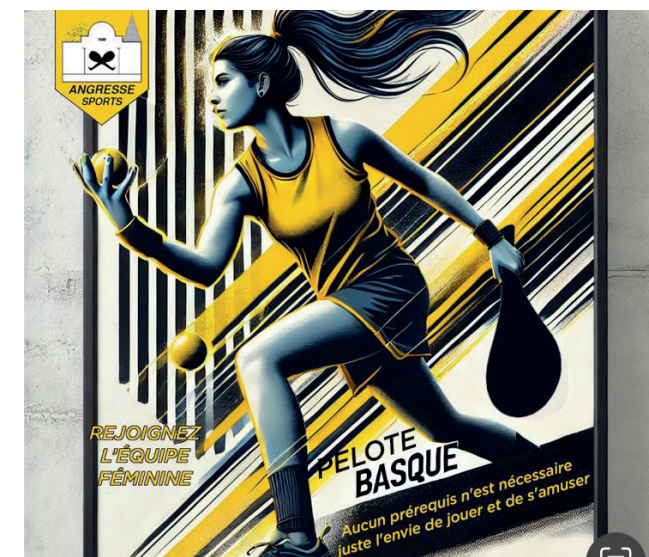
Le club de pelote d'Angresse a pour vocation de faire vivre un sport traditionnel de la région à travers plusieurs disciplines et plusieurs terrains de jeu.

Nous jouons désormais au chaud tout l'hiver au collège dans un mur à gauche puis lorsque les beaux jours arrivent nous allons taper la pelote sur le fronton près de l'école.

Le club accompagne ses joueurs à travers des entraînements réguliers le lundi et mercredi soir et permet à ceux qui le souhaitent de participer aux compétitions départementales et nationales.

Cette année nous avons décidé de recréer une section féminine ainsi qu'une section débutant pour permettre à tout le monde de venir s'initier à notre sport.

N'hésitez pas à venir essayer ce sport typique de la région, le club pourra vous prêter du matériel pour vos débuts.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

✉ **angresse.sports@gmail.com**
f **angresse pelote**

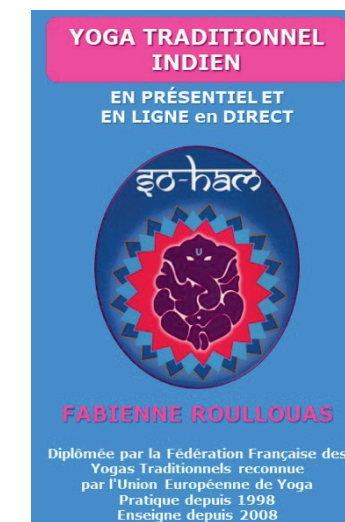
YOGA

Yoga traditionnel Indien à Angresse (salle Amaniou) les jeudis de 10h/11h30 et le soir 19h30/21h

Un yoga complet et varié qui s'adapte à tous, on y aborde toutes les étapes du yoga (philosophie, postures, respiration, relaxation, méditation...) Possibilité de faire une séance d'essai.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

☎ **06 21 07 44 29**
✉ **fabienne@yogasoham40-64.fr**
🌐 **www.yogasoham40-64.fr**



VOLLEY

JSAVB : la passion du Volley comme dans Jeanne et Serge !

Le club de Jeanne et Serge Académie Volley Ball est le club idéal pour ceux qui veulent s'essayer au volley-ball, qu'ils soient débutants ou confirmés !

Jeanne et Serge Académie Volleyball (JSAVB) ouvre ses portes à tous ceux qui veulent découvrir ou pratiquer le volleyball, avec une ambiance conviviale et ludique.

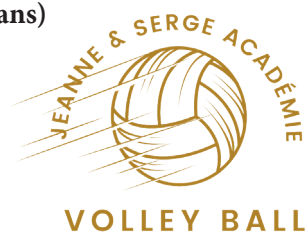
Affilié à la Fédération Française de Volleyball (FFVB), JSAVB permet à nos "Jeannes et Serges" séniors de jouer en départementales et à nos jeunes (8-18 ans) de participer à des plateaux FFVB tout au long de la saison.

Chaque samedi matin, nos tout-petits s'initient au baby volley, tandis que les 6-9 ans s'entraînent avec passion.

En plus de notre académie, nous offrons à tous les 'Jeannes' et les 'Serges' aspirants de plus de 18 ans de remonter leurs genouillères le mercredi avec notre créneau loisirs seniors. Et nos jeunes M13 Filles ont même décroché le titre de championnes des Landes l'an dernier !

Horaires d'entraînement :

- **MERCREDI : 19h30 à 21h30 : loisirs adultes**
Entraînement équipe masculine départementale
Entraînement équipe féminine départementale
- **VENDREDI : 18h00 à 19h30 :**
École de Volley M13 / M15 / M18
19h30 à 21h30 : entraînement équipe féminine départementale
- **SAMEDI : 10h30 à 11h30 :**
Baby-Volley (3 à 6 ans)
Volley Benjamin (6 à 9 ans)



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- <https://www.volley-academie.com/>
- jsavb40@gmail.com
- Jeanne & Serge Académie Volley Ball- JSAVB
- JSAVB40



REMI NOSTE ESTELLE

Chères Angressoises et chers Angressois,

Voilà maintenant presque 6 ans que notre association existe. Elle a pour but d'aider les patients atteints de cancer ainsi que leur famille.

Nous les soutenons à travers des dons à des associations ou instituts (la Ligue contre le Cancer, Hope Team East, les Seintillantes à Dax, la Holi à Hagetmau...l'institut Bergonié à Bordeaux), des dons personnels, une participation

à des projets hospitaliers (aide à l'achat d'un casque réfrigérant pour limiter la chute des cheveux lors de traitements de chimiothérapie et rémunération d'une socio-esthéticienne à l'année en radiothérapie à l'hôpital de Dax).

Nous récoltons des fonds à travers les adhésions à l'association, les dons et l'organisation une fois par an d'une journée festive sur Angresse.

Cette année, nous avons organisé un trail et une marche à l'occasion des fêtes d'Angresse le samedi matin, un repas avec animation musicale. Ce fut une journée très conviviale et appréciée de tous.

Elle a bien sûr été rendue possible grâce à l'effort combiné des bénévoles du trail et de l'association dont nous ne remercierons jamais assez de tout l'investissement fourni.

Adishatz.
L'équipe de Rémi Noste Estele.

RENSEIGNEMENTS :

✉ reminosteestele@gmail.com



VTT

Le Larla

Il existe au pays basque des lieux chargés d'histoire où l'homme a laissé sa trace dès l'aube de la préhistoire...

Il en va ainsi du massif du Larla haut lieu de l'exploitation du fer jusqu'au 19e siècle. C'est dans cet endroit parfois hors du temps que le club "les copains d'abord VTT" avait décidé d'organiser sa dernière sortie extérieure...

Il n'était pas question de performance ou de compétition, on ne râle pas après celui qui est un peu derrière, on l'attend. Le but c'est de profiter et de partager un de ces moments conviviaux qui sont notre adn... Bien sûr, les épouses et les compagnes étaient invitées...VTT pour les copains, marche pour les copines. A chaque groupe son parcours, le but étant que tout le monde prenne du plaisir et se retrouve pour le fameux pique-nique partagé ou chacun amène un peu à manger pour tous. Il y a bien sûr toujours trop de victuailles. Mais ça aussi, c'est la volonté du club, on profite et on fait durer l'instant qui nous réunit...

Parce que c'est l'esprit des copains d'abord.

Le club organise chaque dimanche matin une sortie locale en VTT d'environ 3 heures. Le départ est donné à 9 h 00 sur le parking de la mairie. Le nombre de participants à ces sorties est variable selon les activités de chacun et de l'état de forme relatif à l'activité noctambule de la veille. Ouvert

aux pratiquants réguliers et d'un niveau en adéquation avec notre pratique, le but de ces sorties est de se faire plaisir en pleine nature environnante, le tout dans la bonne humeur. Aucune notion de compétition ne nous habite.



RENSEIGNEMENTS :

✉ lescopainsdabordvtt@sfr.fr

SAUVONS NOS BARTHES

Le bulletin municipal nous donne l'occasion de faire un point d'étape de notre action en cette fin d'année 2024.

Lors de notre dernière assemblée générale, au mois de juillet 2024, nous vous avons laissés plein d'espoir.

Aujourd'hui, nous sommes soumis aux montagnes russes en matière d'avancée sur notre dossier.

La communauté de communes MACS, sous la houlette de son président, Monsieur Pierre FROUSTEY, multiplie les efforts pour tenter de trouver une solution rapide à notre problématique.

Plusieurs réunions d'un comité de pilotage ont été organisées à l'initiative de la communauté de communes MACS, de son président et des représentants du service environnement, en présence des maires d'ANGRESSE et de BENESSE MAREMNE, des services de l'état de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), des représentants du Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud, des représentants des fédérations de chasse et de pêche, mais le déblocage de la situation se heurte à une législation et une réglementation très strictes.

Un nouveau diagnostic a été récemment établi par un cabinet d'expertise hydraulique prônant certaines orientations mais la réalisation des travaux est soumise à la loi sur l'eau et à un nouvel état des lieux des espèces protégées, réalisé il y a seulement 5 ans pour la mise en œuvre du bassin dessableur.

En clair, les études doivent succéder aux études et la situation sur le terrain se dégrade à vitesse grand V.

Les propriétaires ne peuvent plus entretenir leurs parcelles.

La jussie s'étend de façon exponentielle.

Sans compter le coût de ces études qui atteignent des sommes déraisonnables au regard du montant des travaux à réaliser.

Alors, ne peut-on pas envisager une action en urgence pour sauver la biodiversité qui peut encore l'être ?

Nous sommes avant tout des amoureux de la nature et nous ne lâcherons pas l'affaire de sitôt. Nous comptons toujours sur votre soutien pour partager la défense de notre cause auprès du plus grand nombre.

Nous vous rappelons également que nous sommes à l'écoute de toute personne susceptible de vouloir céder une ou plusieurs parcelles situées sur ce périmètre des barthes.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous,

Le Président
Philippe BRUN



TENNIS

En ce début de nouvelle saison, les effectifs sont en légère baisse avec 130 membres, 73 jeunes et 57 adultes ; en principe, on peut compter sur une vingtaine d'inscriptions tardives.

Les cours de l'école de tennis sont assurés par Sylvie, notre monitrice DE, aidée par Anne-Marie diplômée AMT CQP ; ils se déroulent sur 15 heures hebdomadaires, donc sans réduction malgré la baisse des effectifs, pour un meilleur confort des élèves et de l'équipe enseignante.

Nos joueurs sont régulièrement engagés dans les compétitions par équipes : bravo à notre équipe de jeunes 15/18, vainqueurs en interclub D7, ainsi qu'à l'équipe messieurs qui gagne la coupe d'hiver en D7, comme l'équipe dames le fit l'an dernier en D2 promo.

Pour marquer la fin des cours, la fête du tennis est un moment convivial de jeux pour les enfants et de rencontre entre les parents, les enseignants, les dirigeants du club et tous les sympathisants qui nous suivent ; cette année, Pierre-Henry, membre du club et DJ, nous accompagnait en musique.

Notre tournoi d'été s'est encore déroulé dans la bonne humeur et le partage de la passion de notre sport ; toujours ponctué de soirées bien sympathiques et couronné par une belle réception d'après finales.

Merci encore aux membres de notre équipe d'encadrants ;

qu'ils soient là quelques heures, quelques jours ou tout le tournoi, pour tenir la table, recevoir les joueurs ou aider à la logistique, sans eux le tournoi ne pourrait exister.

Le club fait en sorte que ses membres et les élèves de l'école de tennis puissent pratiquer le tennis dans les meilleures conditions ; nous disposons d'une superbe salle et de terrains extérieurs fraîchement repeints, régulièrement entretenus par les bénévoles.

Notre assemblée générale annuelle approche : c'est notamment l'occasion pour les nouveaux arrivés de rencontrer les habitués et de connaître nos usages et nos valeurs. Tous les membres du club et parents d'enfants de l'école de tennis sont les bienvenus.

Les finances du club sont toujours à l'équilibre grâce aux cotisations des membres, aux subventions de la Mairie et du département, aux partenaires que trouve et fidélise Anne-Marie et aux résultats de nos manifestations.

Le projet de padel est toujours en suspens ; la discussion entre un terrain ou deux, extérieur(s) ou couvert(s) continue pour des raisons budgétaires et environnementales.

Encore une saison bien remplie ; espérons qu'au cours de l'année de bonnes idées, de nombreux projets et de nouvelles personnalités viendront enrichir la vie de notre club.

A bientôt sur les courts !



